



► Gestion du risque incendie

Liste de contrôle des mesures

Cette liste de contrôle est un outil de gestion que l'on utilisera dans le cadre des mesures pratiques mises en œuvre pour améliorer la sécurité incendie sur le lieu de travail.

La bonne mise en œuvre de cette liste de contrôle dépend beaucoup de la coopération entre les employeurs, l'encadrement et les travailleurs, et de leur volonté d'apporter les changements positifs qui s'imposent pour améliorer la sécurité incendie.

Comment utiliser cette liste de contrôle

1. Il incombe à la direction de désigner un responsable sécurité-incendie et des agents sécurité-incendie en vue de former une équipe de gestion de sécurité incendie; il lui incombe aussi de dispenser une formation au risque incendie (triangle du feu, prévention et atténuation des incendies).¹
2. L'équipe de gestion de la sécurité incendie devrait:
 - passer en revue la liste de contrôle;
 - définir les lieux de travail à contrôler. S'il s'agit d'une petite entreprise, l'ensemble de ceux-ci peut être contrôlé en une seule fois. S'il s'agit d'une plus grande entreprise, il conviendra de contrôler les zones définies dans le plan visant à contrôler l'ensemble de l'entreprise dans un laps de temps donné;
 - se rendre sur les lieux de travail ou la zone à contrôler, et compléter la liste de contrôle au fur et à mesure de la visite ;
 - planifier en équipe les mesures à prendre à la suite de la visite de contrôle ; par qui ? Et quand ?
3. Lorsque vous passerez en revue la liste de contrôle, il conviendra de lire attentivement chaque point. Cherchez une manière appropriée d'appliquer la mesure et, si nécessaire, demandez l'avis du responsable de production ou des travailleurs. Si la mesure a déjà été prise ou n'est pas nécessaire, cochez « Non » à la rubrique « des mesures à proposer ? ». Si vous pensez que la mesure serait utile, cochez « Oui ». Vous pouvez formuler des commentaires, décrire une situation ou ajouter une suggestion dans le champ « Remarques »..
4. Lorsque vous aurez passé en revue la liste de contrôle pour la zone qui aura été définie, examinez à nouveau les éléments auxquels vous avez répondu « Oui ». Sélectionnez les éléments que vous considérez comme étant les plus importants et indiquez la mention « Priorité ».
5. Avant de terminer, assurez-vous que vous avez coché « Non » ou « Oui » pour chaque élément et que certains éléments auxquels vous avez répondu « Oui » comportent la mention « Priorité ».
6. Après avoir parcouru la liste de contrôle, l'équipe devrait élaborer une liste de propositions d'amélioration qu'elle transmettra à la direction. L'expérience a montré que cette étape est absolument essentielle pour promouvoir un changement positif.
7. Il conviendra de communiquer les propositions à la direction de manière à ce que celle-ci puisse planifier la mise en œuvre des améliorations nécessaires.

L'équipe ne doit pas hésiter à demander des précisions aux spécialistes sécurité incendie de la caserne locale des pompiers, à l'inspection du travail, aux instituts de sécurité et de santé au travail, aux organisations nationales de sécurité ou aux associations nationales de protection contre l'incendie.

Cette liste de mesures n'est pas exhaustive. L'équipe devrait ajouter à la liste de contrôle tout élément jugé nécessaire pour améliorer la sécurité incendie sur le lieu de travail. La direction devrait se conformer aux obligations légales et élaborer son propre plan de protection contre les incendies, en tenant compte de la réalité locale, des normes nationales pertinentes et de l'environnement.

1. [Fire Safety Management Course \(ilo.org\)](http://ilo.org). En anglais seulement.

Liste de contrôle des mesures

Mesures pour réduire au minimum le risque d'incendie

1. Faites particulièrement attention aux matériaux combustibles comportant les étiquettes suivantes:



(Explosifs / Produits inflammables / Produits comburants / Gaz sous pression)

Conservez ces matériaux bien à l'écart des sources d'inflammation, comme les flammes nues, les surfaces chauffées ou les câbles électriques non protégés, dans des installations d'entreposage appropriées.² Veillez à ne pas conserver de grandes quantités de matériaux combustibles dans les zones d'entreposage prévus à cet effet. Les bonnes pratiques en matière d'entreposage sont les suivantes: signalétique appropriée des dangers, conformément au SGH le cas échéant, maintien de distances de séparation adéquates, utilisation de récipients résistants au feu et ventilation adéquate pour empêcher l'accumulation de vapeurs ou de gaz inflammables.

► Mesures à proposer ?

Oui Non Priorité

► Remarques:

2. Ne conservez dans un bâtiment que la quantité de liquides inflammables nécessaire aux opérations de la journée, les excédents devront être entreposés dans une installation résistante au feu à l'extérieur dudit bâtiment.

► Mesures à proposer ?

Oui Non Priorité

► Remarques:

3. Demandez l'avis d'un spécialiste lorsque vous envisagez d'entreposer du carburant (essence, diesel, gaz de pétrole liquéfié (GPL) ou autre) afin de vous conformer à la législation nationale.

► Mesures à proposer ?

Oui Non Priorité

► Remarques:

4. Lorsqu'un « travail en ambiance chaude » est réalisé (comme la soudure, le découpage, le meulage ou des opérations de fonderie), il conviendra de prendre des précautions, par exemple, conserver les stocks de carburant ou de matériaux combustibles à bonne distance de la zone où est réalisé le travail. Il conviendra aussi de surveiller toute chaleur résiduelle dans les matériaux qui ont été usinés, jusqu'à ce que ces matériaux refroidissent et ne puissent plus constituer une source d'inflammation.

► Mesures à proposer ?

Oui Non Priorité

► Remarques:

2. Pour obtenir d'autres informations, voir les codes de sécurité incendie locaux..

5. Assurez-vous que les matériaux combustibles sont isolés des surfaces chaudes des machines et des équipements, ainsi que des fours et des appareils de cuisson.

► **Mesures à proposer ?**

Oui Non Priorité

► **Remarques:**

6. Lors de l'installation et de l'entretien des circuits électriques, assurez-vous qu'ils sont correctement mis à la terre afin d'éviter la formation d'arcs électriques ou d'étincelles (sources d'inflammation) et de surcharge pouvant entraîner surchauffe et incendie.

► **Mesures à proposer ?**

Oui Non Priorité

► **Remarques:**

7. Protégez chaque circuit électrique à l'aide d'un fusible ou mieux d'un disjoncteur différentiel situé dans une armoire résistant au feu, et veillez à ce que l'on puisse identifier les coupe-circuits de manière à pouvoir isoler rapidement des équipements électriques en cas d'urgence.

► **Mesures à proposer ?**

Oui Non Priorité

► **Remarques:**

8. Il conviendrait d'utiliser des circuits câblés fixes, plutôt que des rallonges, évitant la pratique consistant à enficher des prises les unes aux autres et ainsi risquer de surcharger les circuits et conduire à un défaut de protection électrique.

► **Mesures à proposer ?**

Oui Non Priorité

► **Remarques:**

9. Veillez à ce que depuis chaque poste de travail il soit possible de pouvoir immédiatement couper l'alimentation électrique en toute sécurité en cas d'urgence.

► **Mesures à proposer ?**

Oui Non Priorité

► **Remarques:**

10. Pour contribuer au maintien de la propreté des locaux, entreposer de manière ordonnée les matériaux qui seront stockés en toute sécurité sur des étagères, sur des tablettes ou dans des récipients appropriés.

► **Mesures à proposer ?**

Oui Non Priorité

► **Remarques:**

11. Prévoyez un nombre suffisant de poubelles pour chaque poste de travail, afin d'éviter l'accumulation de déchets sur le sol du lieu de travail. Les récipients pour les textiles et les chiffons contaminés doivent être munis de couvercles hermétiques.

► **Mesures à proposer ?**

Oui Non Priorité

► **Remarques:**

12. Désignez des zones fumeurs spécifiques et interdisez de fumer partout ailleurs en affichant des panneaux d'interdiction. Assurez-vous que les zones fumeurs désignées sont exemptes de matériaux inflammables et combustibles.

► **Mesures à proposer ?**

Oui Non Priorité

► **Remarques:**

Préparation aux urgences incendie

13. Veillez à ce qu'il y ait au moins deux issues de secours accessibles depuis chaque poste de travail vers une zone sécurisée à l'extérieur du bâtiment, à moins que la distance entre le poste de travail et la sortie principale soit courte.

► **Mesures à proposer ?**

Oui Non Priorité

► **Remarques:**

14. Signaliser clairement chaque issue de secours, prévoyez un éclairage de secours et veillez à ce que les issues de secours soient éclairées de jour comme de nuit..

► **Mesures à proposer ?**

Oui Non Priorité

► **Remarques:**

15. Prévoyez un nombre adéquat d'issues de secours³ (au moins deux escaliers de sortie, en fonction de la distance entre les postes de travail et la sortie principale). Celles-ci doivent être protégées contre le feu et la fumée produite par l'incendie dans le bâtiment, et être suffisamment larges pour permettre l'évacuation rapide de tous les occupants.

► **Mesures à proposer ?**

Oui Non Priorité

► **Remarques:**

16. Assurez-vous que les issues de secours sont dégagées et qu'il n'y a pas de matériel ou de matériaux stockés dans sa zone d'accès. Veillez à ce que les issues de secours soient ouvertes lorsque le bâtiment est occupé, et assurez-vous que toutes les portes donnant sur les issues de secours s'ouvrent dans le sens de la circulation des travailleurs pour permettre et faciliter leur évacuation.

► **Mesures à proposer ?**

Oui Non Priorité

► **Remarques:**

17. Assurez-vous que toutes les issues de secours s'ouvrent vers l'extérieur. Celles-ci devraient être équipées d'un système de déverrouillage de type barre anti-panique ou, si elles sont verrouillées, d'un mécanisme permettant d'ouvrir facilement les portes depuis l'intérieur du bâtiment à évacuer sans clef.

► **Mesures à proposer ?**

Oui Non Priorité

► **Remarques:**

3. Pour obtenir d'autres informations, voir les codes de sécurité incendie locaux. Pour plus d'informations, voir [Fire Safety Management Course \(ilo.org\)](https://www.firesafetymanagement.org/). En anglais seulement.

18. Veillez à ce que toutes les issues de secours soient vérifiées quotidiennement pour s'assurer qu'elles ne sont pas encombrées et que les portes des sorties de secours peuvent facilement s'ouvrir.

► **Mesures à proposer ?**

Oui Non Priorité

► **Remarques:**

19. Apposez un panneau d'avertissement sur chaque ascenseur (et à chaque étage) indiquant ce qui suit : « NE PAS UTILISER L'ASCENSEUR EN CAS D'INCENDIE ».

► **Mesures à proposer ?**

Oui Non Priorité

► **Remarques:**

20. S'il y a des rideaux, assurez-vous qu'ils sont faits avec un matériau résistant au feu.

► **Mesures à proposer ?**

Oui Non Priorité

► **Remarques:**

21. Prévoyez des systèmes de détection d'incendie, tels que des détecteurs de fumée, des détecteurs de chaleur ou des détecteurs de flamme, dans toutes les zones du bâtiment où sont entreposés des matériaux combustibles. Chaque système de détection devrait être relié à un système d'alarme automatique pour avertir tous les occupants en cas d'urgence. L'alarme doit être suffisamment forte et peut être complétée par des lumières clignotantes pour avertir également les personnes malentendantes. Ces dispositifs doivent être régulièrement vérifiés et testés dans le cadre du plan de sécurité incendie.

► **Mesures à proposer ?**

Oui Non Priorité

► **Remarques:**

22. Placez des extincteurs en nombre suffisant, et à des endroits appropriés, en tenant compte des risques d'incendie spécifiques aux lieux de travail (assurez-vous de placer le bon type d'extincteur⁴ à l'endroit le plus approprié). Consultez la caserne locale de pompiers ou l'inspection du travail pour savoir quels types d'extincteurs doit être associé aux risques d'incendie spécifiques à votre entreprise.

► **Mesures à proposer ?**

Oui Non Priorité

► **Remarques:**

23. Placez les extincteurs à une hauteur facilement accessible et identifiez clairement chacun de leur emplacement. Veillez à ce que l'on puisse facilement avoir accès à ces extincteurs et qu'ils ne soient pas encombrés.

► **Mesures à proposer ?**

Oui Non Priorité

► **Remarques:**

⁴ Par exemple, rouge (eau), crème (mousse), bleu (poudre sèche), noir (CO2) [Les extincteurs d'incendie portatifs, mobiles et fixes](#) (INRS-France)

24. Assurez-vous que tous les occupants peuvent évacuer le bâtiment en cas d'urgence. Il pourrait être nécessaire de prendre des dispositions particulières pour les travailleurs handicapés.

► **Mesures à proposer ?**

Oui Non Priorité

► **Remarques:**

25. Réalisez au moins un exercice d'incendie par an, en faisant évacuer tous les travailleurs vers des zones de rassemblement identifiées à l'extérieur du bâtiment.

► **Mesures à proposer ?**

Oui Non Priorité

► **Remarques:**

Formation

26. Il conviendra de dispenser une formation à tous les travailleurs sur la manière de prévenir les risques d'incendie et sur les mesures à prendre en cas d'incendie, y compris l'évacuation d'urgence et les procédures simples de lutte contre l'incendie. C'est l'équipe de gestion de la sécurité incendie qui devrait être responsable de cette formation.

► **Mesures à proposer ?**

Oui Non Priorité

► **Remarques:**

27. Formez les cadres et les superviseurs à la sécurité incendie, à la lutte contre les incendies, y compris à l'utilisation des systèmes d'extinction, et à la manière d'aider l'équipe de gestion de la sécurité incendie à appliquer les procédures d'évacuation.

► **Mesures à proposer ?**

Oui Non Priorité

► **Remarques:**
